



CAISSE D'EPARGNE

ILE DE FRANCE

Vos comptes 7j/7

3241 Coût d'un appel local
www.caisse-epargne.fr

Votre Agence : LE KREMLIN BICETRE

100 AVENUE DE FONTAINEBLEAU
94270 LE KREMLIN BICETRE
Tél. : 01 71 33 87 15
Fax. : 01 46 71 97 69

Mardi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Mercredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Jeudi : 09h15-12h45 /14h45-18h30
 Vendredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Samedi : 09h00-13h00 /13h45-16h15

Votre interlocuteur : PHILIPPE CHEVET

Relevé

de votre compte

au 31/12/18 - Mensuel - N°17

Page 1 / 2

I	GI	0	W2037D63575588	001	15.00	6.50
			0000157 000398673930 50 000 PH0001C	20190102 023632		

MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL

30 RUE CARNOT

94270 LE KREMLIN BICETRE

Identifiant client

755443091

SYNTHESE de votre compte en EURO

COMPTE COURANT	N° 17515 90000 08011492910 75	Solde au 31/12/18	+12 408,65
----------------	-------------------------------	-------------------	------------

RESUME d'ACTIVITE en euro du compte courant pour la période		Débit	Credit
VIEMENTS ET PRELEVEMENTS DECAISSES		2 525,00	
PAIEMENTS CARTES		75,20	
TOTAL		2 600,20	

MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL - COMPTE COURANT - N° 17515 90000 08011492910 75 en EURO

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Crédit
SOLDE PRECEDENT AU 30/11/18				
01/12	01/12	VIR SEPA M MACQUET ETIENNE SALAIRE NOVEMBRE	825,00	
04/12	04/12	CB RATP FACT 011218 N.0122941 M MACQUET ETIENNE	75,20	
17/12	17/12	VIR SEPA MARIE-YAE SUEMATSU FACTURE 1218-01	750,00	
27/12	27/12	LOYER JANVIER VERS 10278 06027 00020783401 06	125,00	
		LOYER JANVIER		
		-Réf. donneur d'ordre: LOYER JANVIER		
27/12	27/12	VIR SEPA M MACQUET ETIENNE SALAIRE DECEMBRE	825,00	
NOUVEAU SOLDE AU 31/12/18 (en francs : +81 395,41)				
				12 408,65

Les principaux services associés à votre compte N°17515 90000 08011492910 75

Vos assurances	Vos échanges de données
Assurance sur Compte Professionnel :	non
Assurance Court terme :	non
Assurance Moyen de paiement :	oui
Assurance Sécurexpress :	non
Datalis :	non
Services de Banque à distance :	oui

Relevé

de votre compte

au 31/12/18 - Mensuel - N°17

Page 2 / 2

Conditions d'arrêté du compte 17515 90000 08011492910 75 au 31/12/2018, sauf erreur ou omission :

Taux d'intérêts débiteurs sur découvert non autorisé TAUX DE BASE (6,6000 %) +6,0000 %, commission de découvert :

0,150 %, commission d'immobilisation : 1,000 %, commission de mouvement : 0,150 %

Commission de dépassement n°1 : 2,000 % , dépassement n°2 : 2,000 %, dépassement n°3 : 2,000 %

Lorsque le taux débiteur est calculé à partir d'un indice auquel s'ajoute une marge, il est convenu que dans l'hypothèse où l'indice retenu serait inférieur à zéro, cet indice sera alors réputé égal à zéro.

Votre code bancaire international

COMPTE COURANT

BIC : CEPA FRPP 751 IBAN : FR76 1751 5900 0008 0114 9291 075

Information réglementaire

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre chargé d'affaires. Concernant le Livret A Association et le Livret A HLM, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

Ce document ne constitue pas une facture

Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire : vous devez immédiatement alerter votre agence pour faire opposition. Concernant votre carte bancaire, vous devez communiquer le numéro de votre carte au centre d'appel Caisse d'épargne fonctionnant 24h/24 : **09 69 36 39 39** (appel non surtaxé), ou s'il n'est pas accessible le **01 43 22 69 09** ou si vous êtes dans les TOM ou à l'étranger le **+33 9 69 36 39 39** (appel non surtaxé). En cas de vol, vous devez impérativement le déclarer à la gendarmerie, ou au commissariat le plus proche. Si vous êtes assurés pour la perte et le vol de vos moyens de paiement en cas de sinistre, contactez le : **09 69 36 45 45 (0,15 €/min)** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune réclamation dans les conditions de contestation figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires souscrits est à formuler auprès de votre agence.